

Réf: Dossier 246495

Avis de constitution

SOCIETE « MAXIMUS PRIME »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA BONOUMIN, Lot
890, Ilot 66

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 18/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAXIMUS PRIME »

Objet : - Agence spécialisée en conseil marketing,
- Communication,
- Organisations d'évènements d'entreprise et de promotion de produits.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA BONOUMIN, Lot 890, Ilot 66

Dirigeant(s) M FAYOMI ODOUNHEOU ABOSEDE STEVE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06588 du 16/11/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°81289/GTCA/RC/2023 du 16/11/2023

